

DELIBERATION
CC_2019_93

OBJET :

COMMISSION N°1

**Cession du lot n°8 du
parc d'activité
INNOVA'PARK à
CYSOING à la société
RESIN'ARCHITECT**

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

De la délibération
CC_2019_088 à la 107

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 48

De la délibération
CC_2019_108 à la 156

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 3

Procurations : 9

Nombre de votants : 48

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le 24 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à TOURMIGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 juin 2019, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1^{er} Vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président (jusque la délibération CC_2019_107)
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCROYSE, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, Mme Ingrid LEMAHIEU, M. Ludovic ROHART, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Benjamin DUMORTIER, procuration à Mme Marion DUBOIS (à partir de la délibération CC_2019_108)
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE
M. Marcel PROCUREUR, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Jean-Paul BEAREZ, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Frédéric SCZYMCZAK, procuration à Mme Ingrid LEMAHIEU
M. Bruno RUSINEK, procuration M. Jean-Michel DELERIVE
Mme Joëlle DUPRIEZ, à procuration M. Luc MONNET
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Arnaud HOTTIN

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Amaury DUFOUR, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCOQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCROYSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Benjamin DUMORTIER

COMMISSION N°1

Cession du lot n°8 à INNOVA'PARK à la société RESIN'ARCHIECTE

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
Considérant l'aménagement du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING

Considérant qu'il est proposé de vendre le lot n°8 d'INNOVA'PARK à CYSOING à la société RESIN'ARCHIECTE représentée par M. Olivier DERIVAUX, gérant de la Société RESIN'ARCHITECTE

Considérant que le lot n°8 correspond aux parcelles ZM185, ZM193 et ZM195

Considérant que l'emprise cadastrale définie par le géomètre est d'environ 2 870 m².

Vu l'avis n°2017-585V1492 du service des Domaines estimant le prix de vente à 43 € HT/m².

Considérant que le prix de vente est donc fixé à 43 € HT/m², soit 123 410 € HT environ.

Considérant que la vente des terrains à bâtir réalisée par la CCPC, dans le cadre de son opération d'aménagement « INNOVA'PARK », constituant une opération économique, est soumise de plein droit à la TVA.

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS)

- D'acter la vente du lot n°8, correspondant aux parcelles ZM185, ZM193 et ZM199 à CYSOING au profit de la société RESIN'ARCHIECTE représentée par M. Olivier DERIVAUX, gérant de la société RESIN'ARCHITECTE, ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 43 € HT/m²
- D'autoriser son Président ou toute personne pouvant s'y subdéléguer, à signer tout contrat, avant contrat, se faire procurer tout titre et pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des formalités nécessaires à la réalisation de cette vente,
- De mandater Me HERLEM, notaire à CYSOING, pour la rédaction de l'acte de vente.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

